

**Publication de l'association Survie
En librairie le 23 octobre 2009**

Dossier de presse



**Collection des Dossiers noirs, n°23
de Raphaël Granvaud, éditions Agone, 480 p. 18€**

Contact presse:

Stéphanie Dubois de Prisque
stephanie.duboisdeprisque@survie.org

01 44 61 03 25

210 rue St Martin
75003 PARIS

Tél. : (33-1) 44 61 03 25 - Fax : (33-1) 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Que fait l'armée française en Afrique? Présentation.....p.3

Table des matières détaillée.....p.4

Interview de l'auteur: Raphaël Granvaud.....p.5

Article de Comi Toulabor sur les accords de défense signés entre la France et le Togo, paru dans Billets d'Afrique en avril 2009.....p.6

Carte des principales interventions militaires française en Afrique depuis 1990.....p.8

La collection des Dossiers noirs.....p.10

Survie, association française contre le néocolonialisme en Afrique.....p.13



Eufor en république démocratique du Congo

Que fait l'armée française en Afrique? Présentation du livre

Alors que le président N. Sarkozy a annoncé une réforme de la coopération militaire et lancé la renégociation des accords de défense liant la France avec plusieurs pays africains, **Survie publie un nouveau livre** sur l'armée française et la présence militaire de la France en Afrique.

Disponible en librairie à partir du 23 octobre, vous pouvez d'ores et déjà le commander auprès de l'association. Nous vous l'enversons dans les plus brefs délais.

Que fait l'armée française en Afrique? Et de quel droit s'y trouve-t-elle encore aujourd'hui? Si l'on en croit les discours officiels, elle n'y aurait plus depuis longtemps que des missions humanitaires et de maintien de la paix. La page du néocolonialisme et de la Françafrique aurait été tournée en même temps que finissait la guerre froide.

Ce « **Dossier noir** » examine, à travers de nombreux exemples concrets, la réalité de cette présence depuis deux décennies. Après un retour sur le dispositif néocolonial mis en place au lendemain des indépendances, il analyse —notamment à travers les conflits en Côte d'Ivoire ou au Tchad — les interventions militaires censées illustrer la « nouvelle » politique africaine de la France.

Entre héritage colonial et stratégies pour s'adapter à l'évolution des rapports de force internationaux, cette politique n'a jamais cessé d'être criminelle.



Soldats français à Abéché au Tchad

Raphaël Granvaud a participé à la rédaction des écrits suivant:

- Survie, *La France coloniale d'hier et d'aujourd'hui* (brochure), 2006.
- Plate forme citoyenne France-Afrique, *Livre blanc pour une politique de la France en Afrique responsable et transparente*, l'Harmattan, 2007.
- Survie, *La complicité de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda. 15 ans après. 15 questions pour comprendre*, L'Harmattan, 2009.

Il est l'auteur de l'article:

"Colonisation et décolonisation dans les manuels scolaires de collège en France" in *Relecture d'Histoires coloniales, Cahiers d'histoire* n°99, avril-juin 2006.

Il est un contributeur régulier de la revue mensuelle *Billets d'Afrique et d'ailleurs*.

Introduction : Que fait encore l'armée française en Afrique ?

1ère partie : De l'armée coloniale à l'armée néocoloniale

- ▶ Chapitre 1 : Doctrines et méthodes de l'armée coloniale.
- ▶ Chapitre 2 : Les outils militaires du néocolonialisme.
- ▶ Chapitre 3 : Cinquante ans d'interventions militaires françaises en Afrique.
- ▶ Chapitre 4 : La réforme de la coopération militaire et ses limites.

2e partie : La coopération dans le crime

- ▶ Chapitre 5 : Complicité de génocide au Rwanda.
- ▶ Chapitre 6 : Au service des milices et des gardes prétoriennes.
- ▶ Chapitre 7 : Opérations secrètes et mercenariat.
- ▶ Chapitre 8 : Ventes et trafics d'armes.

3e partie : Le réhabilitation du colonial

- ▶ Chapitre 9 : Idéologie et traditions coloniales.
- ▶ Chapitre 10 : Actualité de la guerre révolutionnaire.
- ▶ Chapitre 11 : Les dessous des actions civilo-militaires.
- ▶ Chapitre 12 : Les coloniaux contre l'ennemi intérieur.

4e partie : Crise de légitimité et adaptation à la nouvelle donne internationale

- ▶ Chapitre 13 : Nouvelles rivalités impérialistes en Afrique : Chine et États-Unis.
- ▶ Chapitre 14 : L'armée française à la recherche d'une nouvelle image.
- ▶ Chapitre 15 : L'Onu comme couverture : du Rwanda à la Côte d'Ivoire.
- ▶ Chapitre 16 : La France tire l'Europe en Afrique : république démocratique du Congo, Tchad, Centrafrique.
- ▶ Chapitre 17 : Le dispositif RECAMP ou le prétexte d'une armée interafricaine.

5e partie : La rupture ? Quelle rupture ?

- ▶ Chapitre 18 : Les armées supplétives officieuses : république démocratique du Congo et Côte d'Ivoire.
- ▶ Chapitre 19 : Nouvelle doctrine mais vieilles méthodes : république démocratique du Congo et Côte d'Ivoire.
- ▶ Chapitre 20 : Crimes ordinaires de l'armée française en Afrique
- ▶ Chapitre 21 : « Manœuvres médiatiques » et propagande de guerre.
- ▶ Chapitre 22 : Impunité permanente.
- ▶ Chapitre 23 : Militaires et politiques : Qui contrôle quoi ?
- ▶ Chapitre 24 : Les promesses de Sarkozy.



Un soldat français participant à l'opération *Licorne* en Côte d'Ivoire

Interview de l'auteur Raphaël Granvaud sur le rôle de l'armée française en Afrique

Sous quels mandats la France intervient-elle en Afrique?

Raphaël Granvaud: Elle intervient sous les prétextes les plus divers, et toujours officiellement pour la bonne cause. Depuis la forte contestation internationale de l'opération Turquoise au Rwanda en 1994 (qui a permis d'exfiltrer les génocidaires vers le Zaïre), la France s'efforce de bénéficier d'un mandat de l'ONU, comme en Côte d'Ivoire. Mais elle peut également intervenir au nom d'un simple accord bilatéral de défense, comme en Centrafrique, voire en l'absence de toute caution juridique, comme encore récemment au Tchad en 2008.

La France intervient donc de manière illégale ou sans mandat officiel en Afrique?

R.G.: Hubert Védrine expliquait au sujet du président Mitterrand (c'est vrai également pour les autres présidents de la Ve République) qu'il se sentait lié par un héritage colonial, qu'il y ait ou non des accords militaires formalisés avec les pays du « pré carré ». L'absence de caution juridique a rarement empêché les interventions militaires françaises. Par ailleurs, l'existence d'un mandat international ou d'un accord de défense pour certaines interventions militaires (plus de 50 depuis les indépendances), ne les rend pas plus légitimes, car les mobiles affichés correspondent rarement aux objectifs réels (soutenir une dictature « amie » ou déstabiliser un régime insoumis). Par ailleurs, il existe des interventions militaires secrètes ou clandestines. Des mercenaires ou des sociétés militaires privées sous contrôle peuvent également prendre le relais. Il faudrait également compter au nombre des interventions militaires déguisées l'instrumentalisation de certaines rebellions ou le contrôle plus ou moins direct des forces armées de tel ou tel pays, lorsque la situation devient critique.

Combien de militaires français sont présent sur le territoire africain?

R.G.: Le dispositif militaire français en Afrique est constitué de 3 bases militaires permanentes au Sénégal (1150 hommes), au Gabon (900) et à Djibouti (2900) depuis la fermeture en 1998 des bases centrafricaines et le passage en 2007 de celle de Côte d'Ivoire au statut d'opération extérieure (Opex). Au Tchad, le dispositif « *Epervier* » (environ 1200 hommes) n'a pas le statut officiel de base permanente mais celui d'opération extérieure provisoire depuis... 1986. Ce dispositif est complété par les forces de souveraineté, notamment celles de la Réunion ou de Mayotte qui ont également compétence en matière de coopération militaire avec l'Afrique.

Au total, **environ 6000 soldats français** sont pré-positionnés dans les bases permanentes auxquels **il faut ajouter 5000 soldats présents dans le cadre d'opérations extérieures** (*Licorne* en Côte d'Ivoire, *Boali* en Centrafrique, *Eufor puis Minurcat* au Tchad/Centrafrique, ainsi qu'une présence maritime permanente dans le Golfe de Guinée (opération *Corymbe* de surveillance des champs pétrolifères) et maintenant dans le Golfe d'Aden (opération européenne *Atalante*).

A combien s'élève le montant de ces interventions?

R.G.: Pour l'instant, on parle de « surcoût » des interventions militaires par rapport au fonctionnement de l'armée hors interventions (mais cette logique comptable pourrait être modifiée prochainement). Depuis 1972, ce surcoût est évalué à environ 20 milliards d'euros, et les interventions successives au Tchad occupent une part conséquente de ce budget. Depuis 1983, **la moyenne annuelle du surcoût est de 700 millions d'euros** : 532 millions en 2005, 603 millions en 2006, 685 millions en 2007, 852 millions en 2008, et une évaluation de près d'un milliard pour 2009. Ce qui représente une moyenne de 2,4 millions d'euros par jour, ou 100 000 euros par heure.

A titre d'exemple, la France a pris à sa charge une grande majorité des 700 à 800 millions d'euros de l'opération *Eufor* qu'elle a voulu au Tchad et en RCA en 2008. L'opération *Licorne* en Côte d'Ivoire a quant à elle coûté entre 200 et 300 millions d'euros par an entre 2002 et 2006.

C'est le contribuable français qui, sans forcément le savoir, contribue à cet « effort de guerre » dont le but n'est pas de protéger la France contre une éventuelle agression extérieure mais souvent de soutenir des dictateurs vassalisés.

La France vend-elle beaucoup d'armes en Afrique?

R.G.: La France se place à la 3^e ou 4^e place en matière d'exportation d'armements dans le monde selon les années, derrière les Etats-Unis et la Grande Bretagne.

Si l'Afrique représente quantitativement une faible part dans ces ventes, **ces dernières ont toutefois plus que doublé en 2008, passant de 16 à 38 millions d'euros, au mépris des principes éthiques affichés officiellement**. La France a ainsi alimenté les ardeurs guerrières d'Idriss Déby au Tchad. Elle a également vendu à la Guinée pour 6 millions de dollars d'armes entre 2003 et 2006, grâce à quoi la grève générale de 2007 a pu être réprimée dans le sang (avec des munitions françaises, donc). C'est également avec du matériel militaire en grande partie français que l'insurrection populaire de février 2008 a été matée au Cameroun.

Les parlementaires sont-ils associés à la politique militaire de la France depuis les annonces de réforme du président Sarkozy?

R.G.: Comme le prévoient les modifications constitutionnelles survenues l'été dernier, les parlementaires ont eu à se prononcer fin janvier sur quelques unes des principales opérations militaires françaises, dont 4 en Afrique. Mais le débat qui a précédé le vote était bâclé et il ne s'agissait que de donner un chèque en blanc à l'exécutif. Par ailleurs, l'action des parlementaires ne survient toujours qu'*a posteriori*. Ils sont simplement informés du déclenchement d'une opération militaire, mais ils ne votent que sur la reconduction des opérations de plus de 4 mois, et ils continuent d'être tenus dans l'ignorance des opérations des forces spéciales, même après coup. Ils n'ont pas davantage été consultés pour l'ouverture d'une nouvelle base militaire à Abu Dhabi, et cela n'a pas l'air des les déranger plus que ça.



Le Togo a été le premier pays africain à signé le nouvel accord de défense avec la France

Commentaire de Comi Toulabor, politologue spécialiste du Togo
Article paru dans *Billet d'Afrique*, n°176, avril 2009

Le premier « accord de partenariat de défense » porte-bonheur ?

Le 13 mars dernier a porté une chance extraordinaire (et pourquoi pas aussi à la France de Sarkozy ?) au Togo de Faure Gnassingbé, fils de l'ancien dictateur Eyadéma, qui se réjouit que son pays ait été « le premier africain à signer » le nouvel « accord de partenariat de défense » avec la France. Mais cet accord est-il vraiment nouveau ?

Cette défense en partenariat (le mot partenariat est devenu un terme-épice qui pimente toutes les sauces françafricaines) vient concrétiser le discours du 28 février 2008 du président Sarkozy au Cap et celui du candidat UMP, le 19 mai 2006 à Cotonou, qui plaident tous pour une réforme de la politique africaine de la France, ce serpent de mer que tout candidat français à la magistrature suprême qui se respecte, se croit obligé de sortir sans que personne ne lui demande rien. Ce « *partenariat de défense* » qui articule en politique d'action les promesses de Sarkozy qui fait tout ce qu'il a dit en « *décomplexé* », et en toute décontraction sans aucune contradiction, soulève cependant un certain nombre de questions et d'observations.

La toute première proposition de Sarkozy dans son discours du Cap était relative aux accords de défense, signés en ce qui concerne le Togo le 10 juillet 1963, dans la foulée de l'assassinat du président togolais Sylvanus Olympio qui n'en voulait pas. Le président français annonçait que ces accords « *doivent reposer sur les intérêts stratégiques de la France et de ses partenaires africains* », et que surtout, il faut noter ce point important, « *la France souhaite engager des discussions avec tous les Etats africains concernés pour adapter les accords existants aux réalités du temps présent et en tenant le plus grand compte de leur propre volonté* ». Les « *discussions* » qui ont abouti à cette signature du 13 mars ont été d'une telle opacité que la « *propre volonté* » du partenaire togolais Faure, qui n'a rien demandé, a été confondue avec la « *propre volonté* » de Sarkozy. C'est sa vision des « *choses* » africaines qui est proposée sinon imposée comme accord. Et on voit mal Faure en prendre l'initiative ou même faire des contre-propositions en ce sens que les accords militaires existants signés par son père sont à son avantage. Rien que sur ce plan de la mise en forme du « *nouveau partenariat de défense* », la question est de savoir ce qui a fondamentalement changé par rapport à hier, de de Gaulle à Chirac, surtout « *qu'il [ne] faille [pas] nécessairement faire table rase et tout effacer d'un seul trait de plume* » comme se plaît à le dire Sarkozy au Cap.

Une simple reconduction des accords précédents ?

Comme d'habitude, le partenaire togolais exulte de joie en s'appropriant pratiquement, sur le fond, dans son communiqué, les paroles de son partenaire dominant. Il parle de « *transparence* » : parce que « *l'accord sera soumis à ratification et publié* » ; de « *réciprocité et respect mutuel* » : parce que les « *activités [militaires seront] menées d'un commun accord [en] respectant le libre consentement de chaque Etat* » ; de « *sécurité collective* » : parce qu'il y aura « *ouverture de ce partenariat à l'architecture de paix et de sécurité en Afrique et à des contributions européennes futures* » et que surtout il y aura « *absence de clause d'intervention des forces françaises dans une crise intérieure* » ; et enfin de « *concertation* » : parce qu'il y aura « *échanges de vues sur la sécurité nationale et régionale* ». Selon la télévision togolaise, le Togo bénéficiera « *d'échanges de vues et d'informations relatives aux risques et menaces à la sécurité nationale et régionale, d'équipements et d'entraînement des forces de soutien logistique et d'exercices conjoints. Il prévoit également l'organisation de transits, de stationnements temporaires, d'escales aériennes et militaires et la formation des membres du personnel togolais dans les écoles de formation militaire françaises ou soutenues par la France* ». Or tout ceci n'est pas nouveau. C'est une reconduction de la convention du 29 avril 1965 relatives au soutien logistique de la France aux forces terrestres et aériennes ainsi qu'à la gendarmerie togolaises, du protocole du 28 octobre de la même année au sujet de la sécurité des envols aéronefs militaires français au Togo et de l'accord de coopération militaire technique du 23 mars 1976. Et bien entendu de l'accord secret de défense du 10 juillet 1963 auquel il faut ajouter « *la convention relative à la participation des forces armées françaises au maintien de l'ordre public* » au Togo du 5 mars 1958, signée deux ans avant l'indépendance avec Nicolas Grunitzky, alors Premier ministre de la République autonome du Togo, dans le cadre de la loi-cadre Defferre.

Datant pour la plupart après 1960, ces accords faisaient de la France un coresponsable ou un cogestionnaire de l'Etat togolais à qui elle se substituait si elle le décidait selon sa « *propre volonté* ».

En attendant de connaître exactement son contenu, il faut noter qu'on ne sait pas si ce « *nouvel accord de partenariat de défense* » est militaire ou humanitaire, ou les deux à la fois. Parce que, au moins à partir des années 1990 avec les processus de démocratisation, la France a habitué son monde à voir de l'humanitaire là où elle fait précisément du militaire. La guerre civile du Biafra en 1967 a été le moment expérimental de ce mélange des genres qui a si bien réussi, et par la suite et à plusieurs reprises validé au nom de la maxime « *sauver ses ressortissants en danger dans les crises politiques internes* » qui secouent de temps à autre son pré carré africain. Au regard de cette mémoire, - et l'état-major français en a sous le képi une bien formatée par l'histoire -, il est permis d'être circonspect et méfiant quant à ce nouvel ordre militaire que Sarkozy est en train de déployer en Afrique sous le label trompeur de « *partenariat de défense* ».

Quelle transparence?

Il est proclamé *urbi et orbi* que ce nouvel accord sera ratifié par les deux parlements français et togolais et publié au Journal Officiel (JO). Ce qui serait gage de « *transparence* », cet autre terme-épice sarkoziste qui fait mouche et monte au nez. Quand on sait comment fonctionnent les deux parlements dans les procédures de contrôle de l'exécutif, notamment dans ce domaine régalién de la défense, on peut s'interroger sur la nature et le degré de cette « *transparence* » annoncée. En France, la tradition de démocratie arithmétique empêche de vrais débats au parlement sur des sujets relatifs aux relations franco-africaines abandonnés à des lobbyistes entreprenants. On sait que dans et hors de l'hémicycle, le sujet est même tabou en ce sens qu'il est considéré comme politiquement sale et électoralement peu gratifiant, et que majorité et opposition y sont en concurrence dans la promotion du rang de puissance et grandeur de leur pays dans le monde et surtout en Afrique, quand l'ignorance ne fait pas le reste. Au Togo, où on a aussi ses traditions parlementaires, l'accord sera envoyé « pour examen » au groupe parlementaire du parti au pouvoir et seulement « *pour avis* » aux députés de l'opposition. Le texte de « *nouveau partenariat de défense* » passera comme un courrier électronique aux deux parlements et ce n'est pas le fait qu'il soit publié au JO qui garantit une quelconque « *transparence* » qui, dans le cas d'espèce, n'est qu'une opacité « *décomplexée* » comme aime le pratiquer le président français.

Le nouvel ordre militaire sarkoziste, si tant qu'il en est un, est en fait l'aboutissement structurel du dégel de la guerre froide depuis la chute du mur de Berlin qui induit une révision de plus en plus drastique de la politique de défense dispendieuse de Paris qui n'a plus les moyens financiers de son rang de puissance en Afrique pour laquelle le titre « gendarme » lui était conféré et reconnu par ses alliés idéologiques. C'est dans ce mouvement de rétrécissement-redéploiement qu'en 1994 la France a eu l'initiative du programme Recamp (Renforcement des capacités africaines au maintien de la paix) qu'il gère avec l'aval de l'ONU et de l'Union africaine. Ce programme a pour objectif de fournir aux Africains les moyens d'assurer leur propre sécurité et de gérer leurs propres crises. En réalité le Recamp est une reprise, en le continentalisant, du vieux protocole oublié, en tout cas jamais appliqué, de la CEDEAO datant de juin 1977 : l'Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense (ANAD). Comme le Recamp et l'Anad, le nouveau partenariat militaire de Sarkozy mutualise les logistiques et les intendances sécuritaires, mutualisation que l'ONU, l'UE (Union européenne) et l'UA (Union africaine) ont avalisé en toute « *transparence* » comme le font les parlements français et togolais. Ce qui est frappant (et chapeau l'artiste !) c'est cette capacité qu'a la France de faire endosser sa « *politique africaine* » par ses partenaires européens ou onusiens qui ne voient que du feu et plus encore, qui la financent. En réalité, c'est un échange de bon procédé entre amis européens, ce qui met en doute la capacité de Bruxelles à produire une politique africaine, autonome et différente de celle de la France, prise naturellement et automatiquement comme une référence en la matière pour son savoir-faire.

Rien de nouveau sous les tropiques avec ce « *partenariat de défense* » ? Si, quand même : l'absence de clause secrète d'intervention militaire, nous dit-on, qui permettait à la France de voler au secours des pouvoirs vomis par leur population. Signifierait-elle que le pays de de Gaulle ne serait plus (co)responsable ou (co)gestionnaire des pouvoirs françafricains comme hier ? L'intervention militaire de la France, début 2008, auprès du dictateur tchadien menacé par des mouvements rebelles donne à croire le contraire. Pour que ce « *partenariat de défense* » ait de crédibilité et du sens, c'est qu'il n'y ait pas du tout de « *partenariat de défense* » entre la France et ses anciennes colonies. C'est la seule « *rupture* », la seule « *transparence* » possibles et crédibles dans ce domaine régalién, en ce sens que cela traduirait au moins un début de prise en compte du second terme de la devise de la République : un vaste programme !

Mais le vendredi 13 mars a été une journée très chanceuse pour les présidents français et togolais abonnés sans doute à l'astrologie politique. Les dictateurs et les néo-dictateurs françafricains peuvent dormir tranquille : le « *partenariat de défense* » n'a pas pour vocation de les déstabiliser. Les Français n'ont pas élu Nicolas Sarkozy dans ce but funeste.

Comi M. Toulabor

CEAN-Sciences Po Bordeaux

La botte française

Les principales interventions militaires françaises depuis 1990 :

🇫🇷🇵🇷🇪 PAYS

Explications : Les opérations sont souvent purement françaises. Celles qui ont bénéficié d'une couverture onusienne sont signalées. Depuis 2003, Paris a aussi essayé d'en revêtir certaines d'une couverture européenne, malgré les réticences de certains pays de l'Union.

🇫🇷🇨🇮🇨ÔTE D'IVOIRE

depuis 2002 ; opération Licorne. Prétexe : s'interposer entre les belligérants. Objectif : sanctuariser la rébellion, faire pression sur le régime Gbagbo qui remettait en cause des intérêts français et obtenir un partage du pouvoir. Crimes documentés : massacres de dizaines de civils en novembre 2004 (plus de 2000 blessés). Mandat de l'ONU obtenu a posteriori.

🇫🇷🇬🇮🇬UINÉE-BISSAU

1998 ; opération Iroko. Prétexe : évacuer des ressortissants. Objectif : prêter main forte au dictateur déchu Nino Vieira.

🇫🇷🇬🇦🇬ABON

1990 ; opération Requin. Prétexe : protection des ressortissants français. Objectif : sauver la dictature d'Omar Bongo confrontée à des émeutes populaires.

🇫🇷🇨🇩🇨ONGO

1997-1999 ; opération Pélican et opération secrète Hadès. Prétexe : Protéger les ressortissants. Objectif : remettre le dictateur Denis Sassou Nguesso au pouvoir. Crimes documentés : vrais-faux mercenaires participant à l'épuration ethnique et aux bombardements des civils.

🇫🇷🇨🇩🇨RÉP. DÉM. DU CONGO

2005 ; opération Eufor-RDC. Prétexe : sécuriser le processus électoral. Objectifs : consolider le pouvoir de Joseph Kabila pour sécuriser l'exploitation minière.

🇫🇷🇨🇩🇨RÉP. DÉM. DU CONGO

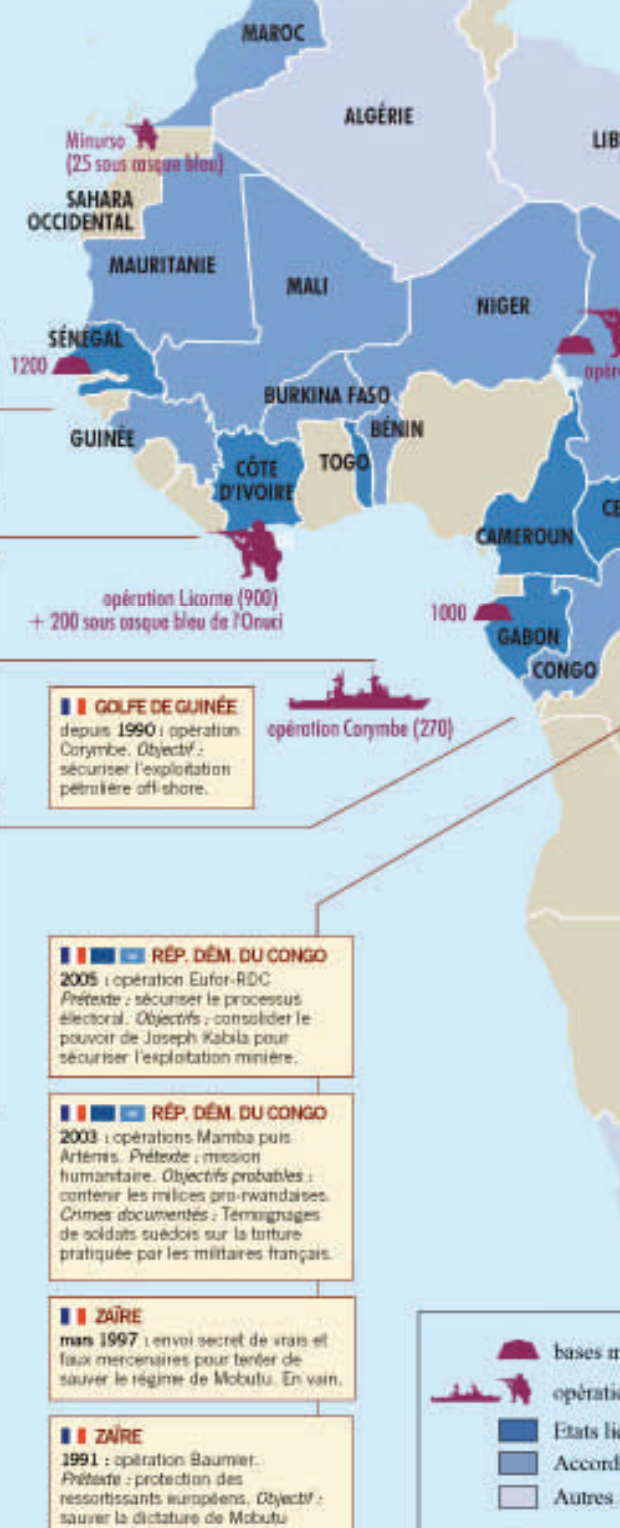
2003 ; opérations Mamba puis Artémis. Prétexe : mission humanitaire. Objectifs probables : contenir les milices pro-rwandaïses. Crimes documentés : Témoignages de soldats suédois sur la torture pratiquée par les militaires français.

🇫🇷🇷🇨🇷ZAÏRE

mai 1997 ; envoi secret de vrais et faux mercenaires pour tenter de sauver le régime de Mobutu. En vain.

🇫🇷🇷🇨🇷ZAÏRE

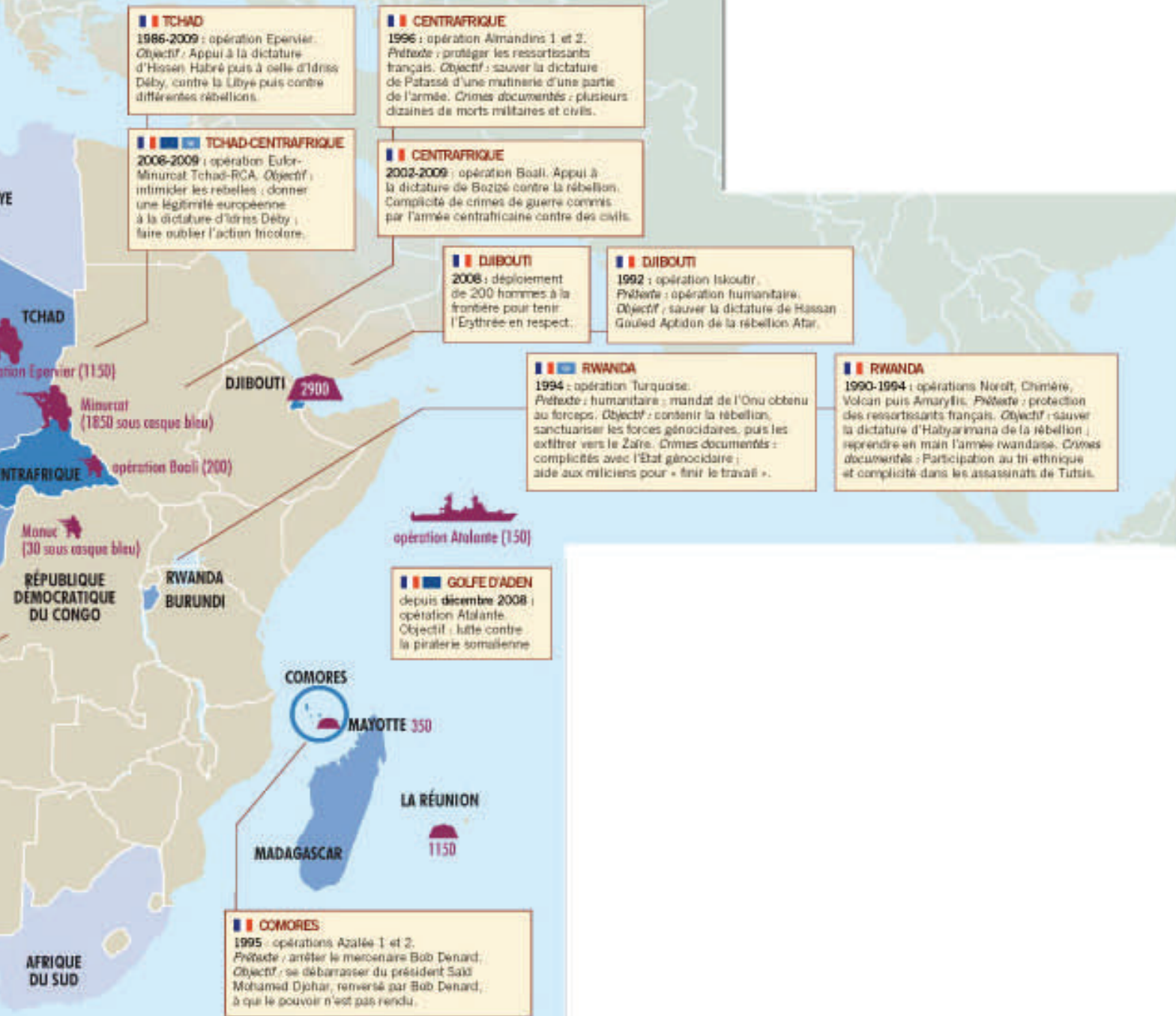
1991 ; opération Baumer. Prétexe : protection des ressortissants européens. Objectif : sauver la dictature de Mobutu confrontée à des émeutes.



- bases militaires
- opérations
- États liés
- Accords
- Autres

Sources : Survie, ministère de la Défense

en Afrique



militaires françaises actuelles (avec effectifs)
 ons extérieures (Opex) en cours en 2009, avec effectifs
 s à la France par un accord de défense (en renégociation en 2009).
 s de coopération militaire technique (AMT) : soutien, formation, équipement.
 accords de coopération militaire.

ançais de la Défense, Atlas 2009 du Monde diplomatique

Source: *Alternative libertaire*, octobre 2009

Cette collection est issue d'une collaboration initiale entre Oxfam France - Agir ici et Survie, associations qui mènent régulièrement des campagnes pour une réforme de la politique de la France en Afrique.

Les "Dossiers noirs" en exposent les mécanismes et en dénoncent les dérives les plus scandaleuses - qu'elles soient le fait des responsables officiels ou des multiples groupes et acteurs, officiels ou clandestins, qu'ils entretiennent ou tolèrent.

DN n° 1 à 5, 1996, L'Harmattan, 382 p, 25,95 €.

DN n° 1, **Rwanda. La France choisit le camp du génocide**

DN n° 2, **Les liaisons mafieuses de la Françafrique**

DN n° 3, **France, Tchad, Soudan. Au gré des clans**

DN n° 4, **Présence militaire française en Afrique. Dérives...**

DN n° 5, **Les candidats et l'Afrique. Le dire et le faire.**



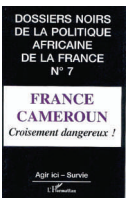
DN n° 6, **Jacques Chirac et la Françafrique : Retour à la case Foccart ?**, 1995, L'Harmattan, 112 p, 10,67 €.

Un changement de président implique un vaste renouvellement au sommet du dispositif franco-africain, et peut donner lieu à certaines réformes. Qu'en est-il dans le nouvel exécutif chiraquien ? Ce 6ème Dossier noir fait le bilan de six mois de discours, de nominations, d'actes et de projets. On a pu croire que Jacques Chirac voulait dompter la Françafrique : elle l'a vite rattrapé...



DN n° 7, **France-Cameroun : Croisement dangereux**, 1996, L'Harmattan, 94 p, 9,15 €.

Le Cameroun est un pays charnière. C'est un carrefour de géographie physique et humaine, un vivier de ressources, un lieu géométrique de rencontres ou d'affrontements culturels. Cela fait sa richesse, ce peut être son drame. Trop de pirates le dépouillent, trop d'incendiaires attisent les rivalités ethniques et linguistiques. Français ou Camerounais, ils poussent le pays à l'abîme. D'autres veulent le faire entrer en démocratie. Les jeux croisés des uns et des autres feront des élections présidentielles de 1997 une échéance décisive.



DN n° 8, **Tchad-Niger : Escroqueries à la démocratie**, 1996, L'Harmattan, 110 p, 10,67 €.

Au Tchad le 2 juin 1996, les citoyens se sont rendus massivement aux urnes pour une "fête de la démocratie". Ils espéraient que, pour la première fois, le scrutin présidentiel serait libre et sincère. Alors que la France avait pris en charge l'organisation logistique de cette élection, une fraude monumentale a eu lieu. Idriss Déby devait gagner par tous les moyens, la France y a contribué. Au Niger, le 7 juillet 1996, le général nigérien Ibrahim Baré Maïnassara a transformé avec le soutien de la France un scrutin libre en vote des casernes. Deux peuples africains ont montré leur soif de démocratie. La Françafrique a, hélas, une nouvelle fois signifié qu'elle préférerait conserver les généraux amis.



DN n° 9, **France-Zaïre-Congo (1960-1997) : Echec aux mercenaires**, 1997, L'Harmattan, 175 p, 13,72 €.

Le 15 mars 1997, Kisangani tombe comme un fruit mûr. La rébellion menée par Laurent-Désiré Kabila bouscule la coalition hétéroclite qu'avait tenté de lui opposer le clan Mobutu et les réseaux français. La route de Kinshasa est ouverte. Cette fois-ci, le système Mobutu ne sera pas sauvé par une intervention française ou occidentale. Depuis 37 ans, les ingérences plus ou moins mercenaires avaient fini par devenir le « signe zairois ». En 1997, les Africains ont triomphé des mercenaires, non l'inverse.



DN n° 10, **France-Sénégal : Une vitrine craquelée**, 1997, L'Harmattan, 80 p, 7,62 €.

Premier pays du sud du Sahara à avoir été en contact avec la France, le Sénégal est considéré comme une vitrine démocratique. Aujourd'hui, la vitrine se craquelle. Le Sénégal s'enfonce dans la crise économique, la pauvreté prospère. L'essentiel des richesses du pays est happé par le réseau franco-sénégalais, la «fransénégal», qui verrouille aussi le système politique. De fortes instabilités se profilent à l'horizon.



DN n° 11 : La traite et l'esclavage négriers, Godwin TETE, 1998, L'Harmattan, 64 p, 6,86 €.

Ce dossier noir est un dossier spécial mémoire. Il saisit l'occasion du cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage pour éditer une étude précise et documentée sur la traite et l'esclavage négriers. Ce document est réalisé par Godwin Tété qui, en s'intéressant à l'histoire, n'a jamais déserté le combat du présent.



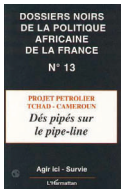
DN n° 12, Sommet Franco-Africain du Louvre La Sécurité au Sommet, l'insécurité à la base, 1998, L'Harmattan, 256 p, 18,29 €.

Réalisé à l'occasion du sommet franco-africain (novembre 1998) ayant pour thème la sécurité, ce Dossier noir aborde sous l'angle de la sécurité la situation de pays ou régions sous tension : Gabon, Tchad, Djibouti, Comores, Cameroun, Congo-Brazzaville, Togo, Guinée-Bissau et région des Grands Lacs. Quatre sujets touchant directement aux relations franco-africaines y sont aussi mis en exergue : les services secrets, les mercenaires et la privatisation des interventions militaires, la coopération militaire et le trafic d'armes.



DN n° 13, Projet pétrolier Tchad-Cameroun : Dés pipés sur le pipe-line, 1999, L'Harmattan, 64 p, 6,10 €

Le projet d'oléoduc partant du Tchad et traversant le Cameroun a déjà donné lieu à de nombreuses controverses. Et pour cause ! Sur le continent africain, la découverte du pétrole a trop souvent été synonyme d'un surcroît de corruption et de dictature. Compte-tenu de la situation politique au Tchad et au Cameroun, ce projet pétrolier ne peut être que source d'inquiétude.



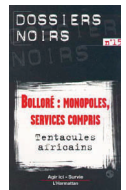
DN n° 14, Le silence de la forêt : réseaux, mafias et filiales bois au Cameroun, 2000, L'Harmattan, 92 p, 4,57 €.

Moins connue que l'exploitation pétrolière, l'exploitation des produits de la forêt (caoutchouc, bois) fut, historiquement, au cœur de la relation coloniale. Elle en a constitué l'un des modes les plus violents à travers l'esclavage puis le travail forcé. Si ce dernier a été aboli voici un demi-siècle dans l'Empire français, l'exploitation forestière s'est poursuivie sans discontinuer. Ce dossier présente une investigation dans un pays, le Cameroun, classés parmi les plus corrompus de la planète.



DN n° 15 (épuisé), Bolloré : monopoles, services compris. Tentacules africaines, 2000, L'Harmattan, 80 p, 4,57 €.

Le groupe Bolloré vise une situation de monopole en Afrique dans des secteurs stratégiques comme le transport, ou aussi rentables que le tabac, et a prodigieusement étendu son emprise sur tout le continent. Ce dossier tente de montrer le caractère tentaculaire d'un nouvel empire économique, ses accointances avec les dictatures africaines, ainsi que les atteintes à l'environnement causées par une exploitation forestière incontrôlée.



S'inscrivant dans le renouveau de l'édition engagée, les collections des **éditions Agone** s'attachent à nourrir les thèmes qui agitent notre présent : nos choix de société, qui engagent la responsabilité de ceux en mesure de faire naître un questionnement dans la conscience du plus grand nombre.

DN n° 16 (épuisé), L'envers des la dette. Criminalité politique et économique au Congo-Brazza et en Angola, de François-Xavier Verschave, 2001, Agone, 225 p.

Dans *L'envers de la dette*, François-Xavier Verschave, poursuit la dénonciation des relations troubles entre la France et certains pays du continent africain. Il s'intéresse particulièrement aux cas de l'Angola et du Congo-Brazzaville. Pour leur malheur pourrait-on dire, ces pays ont des sols qui regorgent de richesses : diamants, métaux et bien évidemment pétrole. Cette manne est un enjeu que se disputent différents clans avec l'aide de leurs parrains français, comme la compagnie Elf. L'auteur relate dans le détail l'histoire de ces relations en montrant les conséquences pour les citoyens de ces pays à travers l'analyse de la constitution de colossales dettes publiques.



DN n° 17 (épuisé), Les Pillards de la forêt. Exploitations criminelles en Afrique, de Arnaud Labrousse et François-Xavier Verschave, 2002, Agone, 192 p.

Ce Dossier regroupe plusieurs études de cas assez exemplaires de pillage des ressources forestières dans lequel les opérateurs français occupent une place privilégiée. Pour comprendre comment s'organise ce pillage, il analyse les agissements de nombreuses sociétés (Rougier, Bolloré, Thanry, Pallisco, etc.) ; décrypte les liens entre des acteurs de l'exploitation et les réseaux mafieux, entre des hommes politiques occidentaux tels que Foccart, Godfrain, Pasqua, Chirac et leurs homologues africains ; enfin, suit l'argent du bois depuis la Banque mondiale jusqu'aux coffres des paradis fiscaux, depuis les ventes de grumes jusqu'aux trafics d'armes.



DN n° 18, Les Affaires sous la guerre. Armes, pétrole & argent sale en Angola, par Global Witness, 2003, Agone, 240 p. 13 €

Depuis que la guerre civile angolaise a repris en janvier 1998, le développement économique et social du pays n'a cessé de se détériorer alors que les revenus pétroliers continuent de croître.

Les investigations de l'ONG britannique Global Witness ont révélé que les hauts fonctionnaires angolais émargent sur des acquisitions militaires largement surévaluées, et dévoilé l'existence de fuites de capitaux dans les îles Vierges britanniques. Ce livre met à jour les complicités dont se sont rendues coupables sociétés pétrolières et banques internationales avec l'argent des contribuables des pays du Nord. Il révèle le dispositif de pillage des avoirs de l'État angolais par ses élites corrompues. Il montre comment le blanchiment d'argent dévoilé par l'« Angolagate » ne s'arrête pas en France mais s'étend notamment à l'Europe, à la Russie et aux États-Unis.



DN n° 19. Comores-Mayotte : une histoire néocoloniale, de Pierre Caminade, 2003, Agone, 192 p. 11 €

En 1975, lors de la décolonisation des Comores, la France viole le droit international en arrachant Mayotte à son archipel. Condamnée plus de vingt fois par l'ONU, cette occupation reste illégale. Ainsi, le rattachement de Mayotte à la France est un facteur de déstabilisation des Comores qui, depuis 1997, sont marquées par une crise politique et institutionnelle sans précédent.

Ce livre propose un examen des motivations à la présence militaire française dans cette région où passent deux tiers du pétrole exporté du Moyen-Orient.

Il analyse le processus de « domtomisation » puis ses conséquences, notamment pour le reste de l'archipel des Comores, devenu chasse gardée d'une clique de mercenaires, Bob Denard en tête.



DN n° 20, Le Togo, de l'esclavage au libéralisme mafieux, de Gilles Labarthe, 2005, Agone, 208 p. 11€

Cette enquête mène le lecteur à la découverte d'une des plus longues dictatures militaires de l'histoire contemporaine africaine. Dans ce pays « ami de la France » s'activent depuis plus de quarante ans un ensemble de réseaux au service d'une passion commune : le détournement des fonds publics et le pillage des ressources naturelles.

Ce Dossier noir démonte les principaux mécanismes et jeux d'influence étrangers qui ont contribué à ruiner depuis 40 ans l'équilibre économique et social d'une jeune nation, surnommée la « Suisse de l'Afrique » jusqu'à la fin des années 1970.



DN n° 21, La privatisation de la violence. Mercenaires et Sociétés Militaires Privées au service du marché, de Xavier Renou, 2006, Agone, 488 p. 24 €

Les mercenaires de jadis sont aujourd'hui les employés de « sociétés militaires privées » parfaitement légales qui, renvoyant à un passé révolu l'image sulfureuse des « chiens de guerre », tentent de se construire un rôle respectable dans la fiction d'un marché dispensateur de paix et de démocratie. Elles proposent pourtant à leurs clients les habituelles prestations d'ordre militaire : opérations de déstabilisation, combat, conseil en stratégie, logistique, etc.

Parce qu'elles se mettent au service des multinationales qui exploitent les pays du Sud dotés en ressources minières, ces sociétés agissent comme les gardiens d'un ordre économique qui maintient dans la plus grande dépendance des pays en principe libérés depuis plusieurs décennies du joug colonial.



DN n° 22, L'or africain. Pillages, trafics & commerce international, Gilles Labarthe, 2007, Agone, 224 p. 12 €

L'or africain est un livre-enquête qui s'attache à dévoiler les dysfonctionnements chroniques et les aspects occultes de l'exploitation aurifère en Afrique. Il décortique le rôle des paradis fiscaux et des multinationales européennes et américaines dans ce qui s'apparente à un véritable pillage.

Il met également en avant les mouvements de résistance qui, au Mali, dans le reste de l'Afrique et dans le monde, s'opposent à une exploitation incontrôlée des ressources naturelles.





Survie est une association (loi 1901) qui mène des campagnes d'information et d'interpellation des citoyens et des élus pour une réforme de la politique de la France en Afrique et des relations Nord-Sud. Elle fonde son action sur la légitimité qui incombe à chacun d'interpeller ses élus et d'exiger un contrôle réel des choix politiques dans tous les domaines.

Elle compte 1600 adhérents réunis dans 24 groupes locaux qui relaient ses campagnes dans toute la France. **La semaine de la solidarité internationale** en novembre et **le moi(s) contre la Françafrique** en février représentent les temps forts de mobilisations, projections, débats comme cette année sur les 15 ans d'implication de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda, la visite du Président Sarkozy dans 3 pays africains et sa coopération « business », la réélection de Sassou N'Gusso ou encore la succession du fils Bongo à la tête du Gabon.

Survie réalise un travail d'enquête et d'analyse critique, dénonce les agissements de la Françafrique et promeut auprès des décideurs une autre relation France-Afrique. Elle publie une revue mensuelle, **Billets d'Afrique et d'ailleurs**, qui propose, pays par pays, des éclairages sur l'actualité la plus chaude, relève les petites phrases qui ont de grands effets, prononcées ici et là par les principaux acteurs des relations franco-africaines. Recevez un exemplaire gratuit en écrivant à contact@survie.org

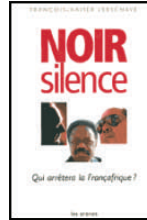


Nos publications les plus marquantes



La Françafrique, le plus long scandale de la République s'est vendu à plus de 20 000 exemplaires. C'est un livre en colère qui dévoile au grand jour le système occulte politique, économique et militaire qui se partagent le gâteau africain.

La Françafrique, François-Xavier Verschave, 1998, Stock, 384 p.



François-Xavier Verschave, auteur de ce livre, a gagné le procès que lui avait fait les 3 chefs d'Etat Idriss Déby, Omar Bongo et Denis Sassou N'Gusso pour offense à chef d'Etat étranger. Les juges ont estimé que « les documents versés et les témoignages recueillis établissent (...) le sérieux des investigations effectuées. »

Noir Silence, François-Xavier Verschave, 2000, Les arènes, 600 p. 22,10€



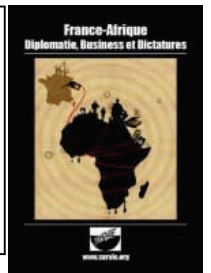
Malgré les annonces de rupture avec la politique africaine de ses prédécesseurs lors de la campagne présidentielle de 2007, le président Sarkozy s'inscrit plus dans une continuité que dans une rupture.

Elle est une perpétuation de la politique néocoloniale que chaque président français a poursuivie depuis les « indépendances » africaines. C'est ce que montre ce livre en examinant les événements les plus marquants du début de quinquennat de Nicolas Sarkozy.

Nicolas Sarkozy ou la Françafrique décomplexée, 2008, Edition Tribord, 160 p. 4,5 €

Au travers de fiches pédagogiques, Total, Areva, Bolloré... De grandes entreprises, fleurons de l'économie française, sont décryptées dans cette brochure afin de mieux comprendre leurs liens avec l'Afrique et surtout leurs imbrications dans la famille françafricaine.

Diplomatie Business et Dictatures, mars 2009, 116 p. 4€



Au travers de 15 questions-réponses, ce livre entend aider les citoyens français à comprendre en quoi l'implication de la France dans le génocide des Tutsis du Rwanda fait à jamais partie de l'histoire de notre pays et met directement en cause le fonctionnement de nos propres institutions.

La complicité de la France dans le génocide des Tutsi du Rwanda, avril 2009, L'Harmattan, 160p. 13€

Contact presse:
Stéphanie Dubois de Prisque
stephanie.duboisdeprisque@survie.org
01 44 61 03 25

